



Association CULTe

Assemblée Générale

Maison des Associations à Ramonville

3 mars 2018 15h

Procès – Verbal

Présents :

- DODIN Jean-Daniel
 - HILLARTIN Gilbert
 - ARPIZOU Pascal
 - ESTREM Pierre
 - MAURETTE Jean-Jacques
-
- BLANDY Alain
 - DELOISON Guy
 - PETIT Hélène
 - BOUCHER Claude
 - Association LE PIC
 - SEGURO Pierre
 - VANHOUTE Christophe
 - DUPOUY Claude

ORDRE DU JOUR

- Mot d'accueil du président.
- Présentation et adoption du rapport d'activités.
- Présentation et adoption du rapport financier.
- Échanges et votes sur l'orientation des activités pour 2018/2019.
- Présentation et adoption du budget 2018/2019.
- Élection des membres du Conseil d'Administration.

Ouverture de la séance à 15h.

Mot d'accueil du Président :

Le Président souhaite la bienvenue aux membres présents et les remercie de s'être déplacés.

Présentation et adoption du rapport d'activités :

Après avoir été distribué aux membres, lecture est faite du Rapport d'Activités.

CULTe - Rapport d'activité 2018 pour l'année 2017

Ou "La vieillesse est un naufrage" pour les associations aussi...

Après plus de 20 ans d'existence, notre association lors de sa dernière Assemblée Générale ordinaire était prête à se saborder. Son président avait disparu corps et biens, et son vice-président Jean-Daniel Dodin l'avait remplacé dans cette fonction sans intention de s'y maintenir plus longtemps.

Franz-Albert Van Den Bussche nous avait rejoints pour essayer de trouver les voies d'un renouveau, par une modernisation de nos statuts et de notre règlement intérieur, visant notamment à nous adapter aux nouvelles normes attendues des pouvoirs publics et des collectivités locales, devenus plus exigeants au fil des ans sans que nous nous en apercevions clairement, par un allègement de notre travail administratif de déclaration légale, pour nos modifications de statuts et de responsables, qui pouvait dorénavant être réalisé en ligne, de façon dématérialisée, sur le site "service-public.fr", et par la définition de "fiches de postes", précisant les procédures à suivre pour réaliser les fonctions essentielles de l'association, afin de permettre à tout nouvel adhérent de s'y impliquer sans expérience préalable. De ces trois orientations, seule la deuxième a été pleinement suivie d'effet, la première ne l'a été que de façon extrêmement partielle, et la troisième est restée pour ainsi dire embryonnaire.

Notre Conseil d'Administration nouvellement élu attribua les fonctions de secrétaire et de secrétaire adjoint à Franz-Albert Van Den Bussche et à Guy Deloison respectivement, de trésorier et de trésorier adjoint à Jean-Jacques Mauralette (réélu) et à Alain Blandy, et de président à Gilbert Hillartin, assisté de Jean-Daniel Dodin et de Patrick Labatut comme vice-présidents.

TRAVAIL ADMINISTRATIF ACCOMPLI

Le premier travail consista à la mise en place par Franz-Albert du compte de notre association sur "service-public.fr" afin d'y effectuer la déclaration des nouveaux responsables. Ceci nécessitant une adresse mail d'authentification dont le CULTe ne disposait pas, Franz-Albert demanda que soient créées des adresses mail fonctionnelles pour les trois fonctions du bureau, président, secrétaire et trésorier. Dans l'attente de cette création, qui s'étendit sur quelque 5 mois et demi, c'est une adresse mail nominative personnelle qui servit à l'authentification, ce qui clairement ne représente pas une solution pérenne en cas de disparition de l'intéressé !

Pour mieux comprendre ceci revenons sur la disparition de notre ancien président.

Nous attendions un courrier postal de la mairie de Ramonville concernant la convention annuelle d'attribution de notre salle de réunion, comme chaque année à la même époque. Au lieu de cela, nous reçûmes, le dernier jour du mois de juin, un transfert de mail en provenance de notre ancien président, qui avait reçu à titre personnel, alors qu'il n'était plus même membre de notre association, une relance de la mairie en vue de constituer notre dossier de demande de salle pour l'année en cours. Au terme d'une semaine de travail acharné pour réunir l'ensemble des pièces demandées, Guy, notre secrétaire, appela la mairie pour connaître la date limite de dépôt de notre dossier presque enfin complet. La date limite ? Le lendemain avant midi ! Notre salle était sauvée in extremis, mais c'est pour empêcher de telles choses de se reproduire que nous avons besoin de boîtes mail fonctionnelles. Et fiables, cela va sans dire !

La semaine qui précéda ce marathon, notre Conseil d'Administration avait approuvé, entre autres choses, notre réadhesion à l'association APRIL, qui promeut et défend comme nous le logiciel libre depuis 1996. Cette réadhesion était restée en suspens pendant une durée de quatre années, sans qu'on en connaisse bien les raisons (quoiqu'un manque de transparence financière de ladite association ait alors été évoqué...), mais ce manquement était enfin réparé, pour l'année en cours tout au moins.

La fin du mois d'août fut marquée par la mise en place des mails fonctionnels. Outre leur fonction d'authentification déjà évoquée, ils permettent donc le découplage des documents concernant le fonctionnement de l'association par rapport à des boîtes mail personnelles, aussi volatiles que le sont les adhérents qui exercent les fonctions considérées, tout au moins si l'on accepte le jeu de la démocratie, selon lequel personne n'est élu pour toujours. Ainsi, ces boîtes fonctionnelles doivent permettre à tout nouvel arrivant aux fonctions du bureau, de pouvoir prendre connaissance de ce qui avait été fait par ses prédécesseurs, pour s'y référer, ou s'en servir comme exemple en l'absence d'expérience personnelle dans ce domaine. Cela suppose de ne pas utiliser ces boîtes pour des communications à teneur plus privée ou personnelle qui n'engagent pas la fonction en elle-même, ou publique comme le ferait n'importe quel fanfaron sur Twitter, mais uniquement pour s'exprimer dans l'exercice de ces fonctions statutaires. Il ne s'agit pas de laisser des traces dans l'association des moindres faits et gestes et interactions des membres du bureau, comme cela a paru avoir été compris par certains !

Un bénéfice supplémentaire de ces boîtes est de permettre dans une certaine mesure un travail collaboratif entre trésorier et trésorier adjoint, entre secrétaire et secrétaire adjoint, et entre président et vice-présidents, s'ils savent jouer le jeu de ne pas se piétiner les uns les autres, ce qui suppose une certaine discipline !

Le début septembre fut marqué comme chaque année par notre participation au Forum des Associations de Ramonville, au cours duquel nous ne pouvons jamais donner pleinement aux visiteurs un aperçu réel de nos activités, par l'excès de lumière qui rend nos écrans inutilisables.

La fin septembre fut marquée par la révision d'une première partie de nos statuts, ceux concernant la constitution du Conseil d'Administration et son mode d'élection, ainsi que les articles qui en découlent. Il avait fallu procéder par paliers, parce qu'une révision d'ensemble de nos statuts aurait modifié trop considérablement notre association pour que nous puissions même tomber d'accord sur une formulation qui suscite un assentiment suffisant de nos adhérents. Mais le travail préparatoire effectué en Conseil d'Administration avait bien débroussaillé le terrain, et notre Assemblée Générale extraordinaire du 30 septembre 2017 accoucha de nouveaux statuts partiellement modernisés. Le travail reste à prolonger cette année, avec notamment une révision comparable de notre "Article 17 : Comptabilité", puisque nos demandes de subvention à la Mairie de Ramonville nous imposent désormais de tenir à jour une comptabilité qui respecte les principes du Plan Comptable des associations de 1999.

Le courant des mois d'octobre et novembre fut consacré à la préparation du dossier de demande de subvention à la Mairie de Ramonville. Sur la suggestion d'Alain Blandy qui cherchait des moyens d'améliorer notre visibilité auprès du public dans et hors de notre salle de réunion, il fut décidé en Conseil d'Administration d'équiper l'association d'un pied d'écran vidéo de grande dimension. L'écran actuel n'est pas définitif et une prochaine demande de subvention peut être envisagée pour nous en équiper si nécessaire. Le deuxième point qui figurait dans notre demande de subvention concerne une participation à notre abonnement à l'ADSL. Étant donné que cet abonnement est ce qui justifie l'essentiel du montant de notre cotisation, il convient maintenant de la rendre abordable au plus grand nombre, ceci dans l'intention de gonfler nos rangs, qui n'ont fait que dépérir d'année en année, et de préférence en recrues aux cerveaux efficaces, c'est-à-dire jeunes. Imagine-t-on une maison de retraite dont le personnel serait lui aussi impotent ? En contrepartie de cet effort de la Mairie, il serait bienvenu d'offrir, plus que nous ne l'avons fait jusqu'à présent, le bénéfice de notre connexion aux autres associations se réunissant dans cette salle. Si elles n'en profitent pas, pour la plupart, c'est tout simplement parce qu'elles ne disposent pas de câbles réseau, et que l'accès en wifi non sécurisé est bien trop limité pour être utile.

On peut également mentionner dans le courant de l'année notre prise de contact avant même le moment de son inauguration avec le FabLab de Ramonville, qui avait suscité pas mal d'espoirs de la part de Franz-Albert, concernant d'éventuelles collaborations avec lui, mais il semble disposer en interne de toutes les ressources qui lui sont nécessaires, puisqu'il n'a jamais fait appel en quoi que ce soit au moindre de nos services. Si tant est que nous ayons quelque chose à lui offrir.

MIGRATION DE NOS SERVEURS

Trois jours après notre précédente Assemblée Générale ordinaire, il fut question d'arrêter définitivement notre serveur de news, du fait de notre incapacité à le configurer correctement. Il était finalement sauvé le lendemain-même, par pur hasard, pour que nous nous rendions compte une semaine plus tard, qu'il posait un nouveau problème. Il était donc question de le sacrifier de nouveau, en justifiant cela cette fois par l'impossibilité de le faire héberger par notre association jumelle le PIC (sans d'ailleurs avoir réellement vérifié précisément ce point). Ce serveur ne survivra finalement qu'un mois après les premières menaces portées à son encontre.

Deux semaines plus tard, c'était au tour de Gmail et de Yahoo d'être mis en cause dans les dysfonctionnements de nos listes de diffusion.

Le Conseil d'Administration fut réuni le 15 avril 2017 pour décider de l'hébergement définitif de nos serveurs par le PIC (Projet Internet et Citoyenneté). Ce qui fut chose faite 10 jours plus tard.

Cette transition obligée du serveur de listes Mailman vers Sympa a détruit nombre de liens internes à nos archives et une partie de notre indexation par Google. Taper par exemple "culte linux" dans Google. Le lien "Listes de diffusion" sur l'entrée "<https://www.culte.org>" conduit sur une page qui se décrit elle-même comme obsolète...

Mais cela n'a pas pour autant résolu les autres problèmes qui se posaient sur nos listes, de façon erratique mais à tout bout de champ, et surtout quand on en a besoin pour le fonctionnement de notre association. Ainsi pour préparer cette Assemblée Générale, Guy notre secrétaire a voulu m'envoyer un brouillon de la convocation qui n'est jamais arrivé. Il me l'a réexpédié 4 jours plus tard après un coup de téléphone, et nous avons dû travailler une fois de plus dans la précipitation et l'urgence. Et l'expédition elle-même de cette convocation n'est pas allée sans poser de problème, puisque certains adhérents, abonnés par principe à la liste Conseil, semblent ne pas l'avoir reçue dès la première expédition. Il serait souhaitable que l'administration de ces listes soit prise en charge par une personne compétente.

En dehors de cela nos réunions d'un samedi sur deux se sont poursuivies avec une régularité d'horloge, à l'exception bien sûr du samedi du Forum des Associations de Ramonville.

Le Rapport d'Activités est adopté à l'unanimité.

Claude, membre récent, souhaite s'exprimer pour faire connaître sa satisfaction et sa reconnaissance pour l'aide qui lui a été apportée par les membres depuis son inscription. Claude avait pris contact avec le CULTe lors du Forum des Associations en 2017.

Gilbert, actuel Président, fait savoir qu'il ne sollicitera pas le renouvellement de son mandat. Il dit le plaisir qu'il a eu à travailler avec Guy, secrétaire par intérim. Pour ce dernier, ce qu'il a pu faire est bien peu de choses au regard de l'œuvre accomplie par le Club depuis tant d'années.

Jean-Daniel, Vice-Président, remercie Gilbert d'avoir assuré le Présidence du Club pour l'exercice qui s'achève.

Présentation et adoption du Rapport Financier 2017 :

Débit		Crédit	
MAIF	108,78 €	Report 2016	1 166,24 €
ADSL (Free)	359,88 €		
OVH (serveur)	29,95 €	Cotisations	430,00 €
		Subvention Ramonville	0 €
		ADSL (pic)	200,00 €
A reporter (2018)	1 165,72 €		
Total	1 796,24 €	Total	1 796,24 €
Bénévolat	12300,00 €	Bénévolat	12300,00 €

Le Rapport financier est adopté (12 pour, 1 Abstention)

Le Trésorier questionne le PIC sur son fonctionnement en matière de comptabilité. Le PIC n'utilise pas de logiciel de comptabilité. Le logiciel Galette, bien renseigné, est une aide précieuse pour la gestion de l'association puisqu'il permet, par exemple, la saisie détaillée des « contributions » financières pour chaque membre.

Il signale qu'il est également possible de trouver des pistes sur le site de l'APRIL.

Gilbert rappelle deux points importants :

- La nécessité de respecter le Plan Comptable spécifié par la Mairie sur la demande de subvention.
- L'engagement pris par l'Association de rendre compte de l'usage des fonds dans les six mois après la fin de l'exercice 2017.

Échanges et votes sur l'orientation des activités pour 2018/2019 :

Plusieurs points sont abordés :

- Les formations thématiques à Linux :
 - Guy regrette de n'avoir pu avancer à ce propos, considérant que le besoin est réel dans ce domaine, que l'informatique libre est dans le sens de l'histoire. Il ne désespère pas de pouvoir s'y pencher, peut-être en se basant sur un mooc existant ?
 - JDD rappelle les difficultés vécues précédemment pour maintenir un groupe d'apprenants sur la durée, les délais nécessaires à la diffusion par le média municipal ou bien à la non prise en

compte des projets du CULTe par La Dépêche du Midi.

- Les listes de diffusion :
 - L'association PIC (Projet Internet et Citoyenneté) souligne les difficultés rencontrées avec le FAI Free et son dispositif anti-spam. Il est possible qu'il y ait également des problèmes de ce type avec Orange. Toutes les listes de diffusion gérées par le PIC sont impactées, pas seulement celles du CULTe. C'est un problème global sur la plate-forme. Le PIC étudie le problème. Il est possible que le CULTe soit en un sens victime de l'important trafic de mails qui passent par le PIC.. Selon des études récentes, 90 % des courriels seraient en fait des Spam, ce qui conduirait les FAI à adapter leurs filtres anti-spam d'où les difficultés évoquées.
 - Le CULTe signale par ailleurs que les adresses « Free » semblent ne pas être pérennes : une adresse pourtant créée récemment, a été désactivée par le FAI, semble-t-il car peu ou pas utilisée.
 - Le PIC rappelle qu'il n'héberge pas d'adresses mails individuelles. Il peut reprendre les archives de Mailman, évoque la possibilité de créer un serveur de news. La technique des news apparaît pour certains comme en voie de désaffection, également difficile à mettre en œuvre.
 - La question est posée de la possibilité de créer des adresses mails auprès de Gandi.
 - Le PIC propose une étude conjointe entre nos deux associations sur l'exercice.
 - La proposition est adoptée (12 voix pour, 1 abstention).
- La Webradio :
 - Il y a eu un malentendu avec le PIC à ce propos, le PIC ayant compris la démarche de Gilbert comme personnelle et non institutionnelle, d'où la demande qui lui était faite de devenir membre intuite personae de l'Association PIC . Le PIC confirme qu'il a la possibilité d'héberger un logiciel libre de diffusion Webradio, sous réserve qu'il s'agisse d'un projet associatif.
 - Gilbert rappelle son idée qui consisterait à proposer un plateau technique Webradio aux associations de RSA (ex: reportage sur un match de foot pour ceux qui ne pourraient pas venir y assister). Il sera décidé en cours d'année si cela devient réellement un projet, avec le cas échéant un galop d'essai pour le prochain forum des associations ?
- Le pied TV :
 - Le pied TV acheté tout récemment grâce à une subvention de la Mairie est présenté aux membres présents. Il est pour l'instant équipé d'un écran de moyenne taille, prêté par un membre. La réparation d'un écran plus grand, également prêté, est en cours. A défaut, une demande de subvention pourrait être formulée auprès de la Mairie pour l'achat de ce type d'écran. Le PIC précise qu'il a pu acquérir un rétroprojecteur haut de gamme. Ces deux dispositifs peuvent donc être mutualisés entre nos deux associations.
- Présentation et adoption du budget prévisionnel :

	CHARGES	2018	
comptes	Intitulé	Montant	
600	Achats matières et fournitures	400	
604	Achats de prestations de services à l'extérieur		
610	Charges externes (location+entretien-répar+ doc)		
616	Primes d'assurances	110	
620	Autres services (publicité +poste +honoraires+)		
625	Déplacement - missions - réceptions		
630	Impôts et taxes		
640	Charges de personnel (rémunérations + charges soc)		
650	Autres charges gestion courante	359	
660 +670	Charges financières + exceptionnelles		
680	Dotations aux amortissements - provisions		
	Total des charges	869	

	PRODUITS	2018
comptes	intitulé	montant
700	PRODUITS DES ACTIVITES, cotisations, prestations, ...	369
740	SUBVENTIONS	
74 a	- Subvention Commune de Ramonville St-Agne	400
74 b	- Subvention Etat (quel ministère ?).....	
74 c	- Subvention Conseil Régional	
74 d	- Subvention Conseil Général	
74 e	- Subvention Sicoval	
74 f	- Subventions autres (à préciser) :	
74 g	- Subventions européennes (fonds ?	
74 h	- Subventions ASP (emplois aidés)	
74 i	- Dons, legs, Mécénats, ...	
756	Adhésions	
770	Produits exceptionnels (? :	
7XX	Autres produits	100
Total des produits		869

Élection au Conseil d'Administration :

Conformément aux statuts et au règlement intérieur du CULTe, l'Assemblée Générale procède à l'élection à bulletin secret des membres du Conseil d'Administration, ce dernier procédant ensuite sans délai à l'élection du Bureau parmi ses membres.

Liste des candidats au Conseil d'Administration et résultats obtenus :

VOTANTS : 13

NOM	POUR	CONTRE	ABSTENTION	NON EX-PRIMES	RESULTAT
BLANDY Alain	11			2	ELU
DELOISON Guy	11			2	ELU
DODIN Jean-Daniel	10	1		2	ELU
DUPOUY Claude	11			2	ELU
ESTREM Pierre	11			2	ELU
MAURETTE Jean-Jacques	8	2	1	2	ELU
PETIT Hélène	10			3	ELU

La séance est levée à 17h.

Guy DELOISON
Président du CULTe